ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE GAMBIE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SERVICES DE CONSEIL JURIDIQUE POUR L'EXAMEN DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE AFIN D'AMÉLIORER L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE DE L'OMVG ET DE FACILITER L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS INNOVANTS EN PARTICULIER DANS LE CADRE DU PROJET BLUE PEACE FINANCING

Référence du Mémorandum d'Accord de Subvention : Project 118651

Numéro d'Avis : AMI 001/PDDI – OMVG-BP/01-2025

Pays : Multinational (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal)

Nom du projet : Revue du cadre institutionnel et juridique de l'OMVG

Date de Publication site web OMVG : 27 janvier 2025

Introduction Dans le cadre du projet Blue Peace Financing, financé par la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC), une initiative pilote est mise en œuvre en collaboration entre l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG) et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU).

L'OMVG cherche à renforcer sa capacité à accéder au financement privé par le biais des marchés de capitaux. Pour atteindre cet objectif, l'OMVG prévoit d'adapter ses cadres institutionnel et juridique pour s'aligner sur les normes financières internationales et les meilleures pratiques en matière de gouvernance, tout en abordant les complexités juridiques transfrontalières.

Représentant la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal, l'OMVG, avec le soutien du projet de financement Blue Peace, recherche des cabinets de conseil juridique qualifiés pour exprimer leur intérêt à mener un examen et une réforme complète de ses structures institutionnelles et juridiques. Cet examen garantira l'alignement de l'OMVG sur les normes financières contemporaines et facilitera l'accès aux marchés de capitaux privés.

1. Le Mouvement Blue Peace

Blue Peace est un mouvement mondial en pleine croissance visant à développer une culture de la paix et à favoriser la préservation des ressources précieuses en eau douce, tout en réalisant une utilisation équitable et durable de l'eau à travers les frontières, les secteurs et les générations. Le mouvement Blue Peace concerne la création d'un nouvel espace de développement et politique pour ceux qui croient en une société ouverte et mobile. Sa vision est de tendre vers une gestion durable, intégrée, transsectorielle et transfrontalière de l'eau pour les peuples et la planète, conduisant à la prospérité et à la paix.

Il y parvient en utilisant l'eau comme point d'entrée pour la coopération transfrontalière et transsectorielle ainsi que l'investissement à impact. Le mouvement Blue Peace propose une approche coopérative, à une époque où la croissance démographique, l'urbanisation rapide et l'expansion industrielle exercent une pression croissante sur les approvisionnements en eau.

Le Mécanisme de Financement Blue Peace met en œuvre cette recommandation sur l'innovation financière pour la coopération en matière d'eau en créant de nouvelles façons pour les entités régionales, sous-régionales et locales (non souveraines) d'accéder au capital financier pour des investissements dans des portefeuilles d'eau transfrontaliers et multisectoriels.

L'OMVG s'est avéré être le cas pilote idéal en tant qu'Organisme de Bassin pour mettre en œuvre ce mode de financement innovant

2. Objectif de la Mission :

L'OMVG recherche des services de conseil juridique pour l'examen/revue de son cadre institutionnel et juridique, en veillant à ce qu'il s'aligne sur les exigences d'accès au financement privé par le biais des marchés de capitaux, conformément au concept de l'Initiative de financement Blue Peace. En faisant appel à des services de conseil juridique spécialisés, l'OMVG vise à améliorer sa structure de gouvernance, à combler les lacunes juridiques et à établir une base solide pour les investissements du secteur privé. Cela permettra à l'OMVG d'atteindre la viabilité financière et d'étendre son impact sur le développement.

3. Portée des travaux : Le consultant (cabinet) entreprendra les activités suivantes :

a. Examen du cadre institutionnel, juridique, organisationnel et de gouvernance

•Examiner et formuler des recommandations pour réformer le cadre institutionnel et juridique de l'OMVG, y compris les textes institutifs, les chartes, et le cadre règlementaire et opérationnel,

•Proposer des mesures pour aligner les structures et les politiques de gouvernance de l'OMVG sur les normes et standards internationaux de financement.

b. Accès aux marchés de capitaux et au financement

- Fournir des conseils juridiques sur les mécanismes de structuration permettant d'accéder au financement privé par l'intermédiaire des marchés de capitaux, tels que l'émission d'obligations ou d'autres instruments de dette.
- Examiner les instruments de financement existants mentionnés dans les cadres de l'OMVG et suggérer des améliorations pour assurer la conformité aux lois et règlements pertinents sur les valeurs mobilières dans les marchés cibles.

c. Considérations juridiques internationales et transfrontalières

- Évaluer les aspects juridiques internationaux, y compris la conformité aux traités et les défis juridique associés au financement transfrontalier.
- Conseiller sur la structuration (Institutionnelle, juridique, organisationnelle) de sociétés de projet pour le financement des projets et programmes.
- Réaliser une étude comparative avec les pratiques d'autres organismes de Bassin.

4. Critères d'éligibilité : Pour être éligible, le cabinet doit démontrer :

Une expérience avérée en matière de réforme institutionnelle et de gouvernance pour les entités intergouvernementales ou du secteur public.

- Une expertise dans la structuration des accords de financement sur les marchés de capitaux, y compris l'émission d'obligations et la conformité à la législation sur les valeurs mobilières.
- Expérience avérée dans le traitement de questions juridiques et institutionnelles internationales et transfrontalières, y compris la conformité aux traités et la structuration des sociétés de projet
- Capacité à fournir des services consultatifs juridiques et institutionnels complets dans le cadre d'initiatives multilatérales de développement.
- Expérience avérée dans la sous-région et en Afrique

5. Conditions de soumission Les entreprises intéressées doivent soumettre les éléments suivants :

1. Manifestation d'intérêt : Brève description de l'aptitude de l'entreprise à accomplir la mission,

2. Profil de l'entreprise : Détails de l'entreprise, y compris l'expertise et le personnel clé pertinente pour les prestations,

3. Expérience : Exemples de mandats similaires réalisés dans le passé, y compris les résultats obtenus,

4. Méthodologie proposée : Aperçu concis de l'approche à adopter pour atteindre les objectifs de la mission,

5. Capacité juridique et financière : Preuve de la capacité de l'entreprise à gérer des missions similaires,

6. Coordonnées : Nom, adresse électronique et numéro de téléphone de la personne contact principale.

6. Date limite de soumission :

Toutes les soumissions doivent être envoyées à (voir ci-dessous) avant le **22 février 2025.**

Toutes les candidatures doivent être reçues au plus tard à 15h00 heure locale (heure de Dakar). Chaque dossier de candidature doit être clairement marqué de la référence suivante :**« Manifestation d'intérêt :** Services de conseil juridique pour la revue du cadre institutionnel et juridique de l'OMVG »

7. Evaluation et sélection Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Qualifications du cabinet (25 %)
- Expérience pertinente (25 %)
- Approche de la mission (25 %)
- Composition de l'équipe (25 %)

Le score technique minimum requis est de 70 %.

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter OMVG aux adresses e-mail fournies. **Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG)** Attention de : Monsieur **El Hadj Lansana FOFANA**, **Haut-Commissaire de l'OMVG,** Immeuble CTIMM, 5ème étage, sis Route de Ouakam, Mermoz, Dakar – Sénégal

BP : 2353 – CP : 18524 – Dakar R.P.

Tél ; + 221 33 859 28 40 ; Fax : + 221 33 822 59 26

E. mail : omvg@omvg.org, ldanso@omvg.org, djallow@omvg.org, ohane@omvg.org, avec copie akourou@omvg.org, fkndiaye@omvg.org, nctoure@omvg.org, afall@omvg.org.

Le Haut-Commissaire